

Pourquoi avancer de 6 mois les inscriptions aux concours ?

**Le CAPES préparé en 3 mois, le concours de professeur des écoles en un mois !
Des étudiants en pleine responsabilité de classe à la place des professeurs !**

Au moment même où est annoncée dans les rectorats et les IA la nomination sur des postes à temps plein de stagiaires 2010, sans aucune formation, dans le premier comme dans le second degré, c'est par une dépêche que le nouveau calendrier des concours 2011 est annoncé.

Ainsi que le dénonce la FNEC FP-FO depuis le début de la mise en œuvre du processus dit de « mastérisation » des concours, il s'agit bien de remplacer les personnels enseignants et d'éducation par des « adultes », étudiants, inscrits aux concours ou non, sans aucune formation.

Que propose le ministre ? Le nouveau calendrier avance de six mois les dates d'inscription en les fixant du 10 mai au 18 juin 2010.

Jusqu'ici le calendrier (inscriptions en octobre) permettait de prendre en compte le calendrier des inscriptions universitaires et les résultats des étudiants aux examens. Les épreuves d'admissibilité se déroulaient en février-mars, les épreuves d'admission en juin.

Dans le nouveau calendrier, les épreuves écrites se dérouleraient fin septembre pour le premier degré et en novembre 2010 pour le second degré. Les résultats d'admissibilité seraient proclamés au plus tard à la mi-novembre 2010 pour le premier degré et pour le second degré (hors agrégation) vers la mi-janvier 2011.

De toute évidence, ce calendrier est calé, sur celui de la pseudo formation des enseignants stagiaires 2010 : des étudiants admissibles, préparés au CAPES ou au professorat des écoles dans un temps record (un à trois mois), seraient « réputés » aptes à enseigner avant les épreuves terminales reportées à mi-juillet 2011.

Un dispositif contre l'enseignement, les professeurs et les élèves

C'est ce dispositif que, par exemple, les rectorats de Créteil, Limoges, Rouen s'approprient à mettre en place.

Ainsi, à Créteil, le recteur, libre d'organiser localement « sa » formation (ainsi que le lui permet la circulaire de cadrage du 25 février 2010) prévoit qu'un étudiant de M2 remplacera le professeur « titulaire tuteur » déchargé de sa classe pour former le stagiaire 2010 pendant 2 semaines entre février et Pâques 2011. Le futur lauréat de concours, l'étudiant en M2, remplaçant du professeur « titulaire tuteur » sera formé pendant une semaine dans la classe du titulaire puis ... « réputé apte », le M2 prendra en pleine responsabilité pendant deux semaines les classes du titulaire...

A Limoges, le dispositif s'appelle « tuilage » dans le primaire. On trouverait des « combinatoires en alternance » : titulaire, stagiaire, titulaire remplaçant...

A Rouen, les services du rectorat viennent d'envoyer une note aux chefs d'établissement concernant les stages des M2 de cette année 2009-2010. Il est ni plus ni moins proposé à ceux qui n'ont pas été reçus au concours de faire classe, seuls, pendant 15 jours, pendant que le titulaire ferait autre chose, des « activités », par exemple.

La FNEC FP-FO condamne ce dispositif qui fragilise l'enseignement, les disciplines, met les professeurs, les élèves, les universitaires dans des situations impossibles.

Le ministre ne veut pas voir les motions des formateurs comme celle de Franche-Comté réunis en AG, celle de la Conférence des Présidents d'Université qui manifeste sa réprobation, celle de la Conférence des directeurs d'IUFM, les motions des établissements scolaires comme au collège Beg Avel de Carhaix, avec les sections syndicales FO; SNES qui demandent, l'abrogation des décrets mastérisation.

La FNEC FP prend ses responsabilités en alertant les personnels. Face à ce dispositif qui entend casser le statut des titulaires, supprimer la formation, remettre en cause la notion même de professeur recrutés par concours national, la FNEC FP appelle ses instances, les personnels à multiplier les prises de position et motions exigeant l'abrogation des décrets master et de tous les dispositifs qui leur sont liés.

Montreuil, le 25 mars 2010.

